Modalités Pratiques

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, …).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :
Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

Inscriptions & Renseignements | 04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74
Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy
www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774

FORMATION

Le dossier de subvention de son association

Comment le remplir ? A qui demander une subvention ?

Livret de contenu

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation **« Le dossier de subvention de son association »** qui a pour objectifs de permettre aux stagiaires d'identifier les différentes sources de financements publics et de découvrir le contenu des dossiers associés.

OBJECTIFS GENERAUX

- Choisir les financements publics les plus adaptés à son projet associatif.
- Rédiger une demande de subvention.

PUBLIC CIBLE

- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEUR : Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Le dossier de subvention de son association	2 mars 2021	Annecy + visioconférence	18h-21h
	8 juin 2021	Visioconférence	18h-21h

CONTENU DE LA FORMATION

LE DOSSIER DE SUBVENTION DE SON ASSOCIATION

Contenu de la formation :

- La définition d'un financement public et ses modalités de mise en œuvre : marchés publics, subventions…
- Les différents niveaux territoriaux proposants des financements publics.
- Les différents outils de demande d'un financement public.
- Les différentes parties d'un dossier de demande d'un financement public.
- L'influence des financements publics sur le fonctionnement interne de l'association.

Prérequis :

Pas de pré-requis

Matériel à prévoir en visio-conférence : ordinateur, mobile, caméra, micro, connexion internet.

Délai d'accès :

48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Bénévoles associatifs et volontaires : 5 euros.
- Particuliers : 5 euros.
- Salariés et professionnels : 35 euros/heure.

Organisation pédagogique :

Power point, vidéos, étude de cas, outils de gestion, partage d'expériences…

Accompagnement post formation (rdv, mails, téléphone) : Questions/réponses.

Evaluation :

Questionnaire.